

## Droits et devoirs des parents divorcés envers leur enfant majeur

## Par nad\_old, le 21/08/2007 à 13:03

Je suis divorcée depuis 1999. J'ai encore deux enfants à ma charge de 20 et 18 ans. Ma fille de 20 ans part quelques mois faire ses etudes dans une autre region, ce qui occasionne des frais supplementaires (logement etc...). J'ai demandé à mon ex mari de m'aider à couvrir ces nouveaux frais : refus de sa part. Il demande de verser la pension alimentaire de sa fille sur le compte bancaire de cette derniere. Je ne suis pas contre bien sur. Cependant je pense que cette PA n'est pas assez elevée (160 euros). Pensez vous que dans ce cas de figure, je puisse demander une augmentation de la PA. J'aimerai savoir quels sont nos devoirs de parents en cas de divorce vis à vis de nos enfants majeurs en general. Pour information, je travaille et je vis maritalement avec un homme. Cela doit il etre pris en considération par mon ex mari pour le paiement de la PA et peut il refuser de m'aider à payer les frais ponctuels de scolarité et autres. Comment eclaircir une situation qui s'enlise depuis des annees et qui me pèse moralement.

J'espere avoir exposer mes problèmes et mes questions assez clairement et je vous remercie d'ores et deja de vos reponses.